

## C'est ennuyant si c'est plate

Ludmila Bovet

Numéro 138, été 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55471ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Bovet, L. (2005). C'est ennuyant si c'est plate. *Québec français*, (138), 103–105.



WALTER SICKERT, L'ENNUI, 1914.

### S'ennuyer au point de lire un dictionnaire... mais un jour sur deux seulement

Si le marquis a écrit que sa vie était aussi plate qu'ennuyeuse, c'est bien parce que ces deux mots avaient pour lui des sens différents. Qu'est-ce qu'une vie plate ? C'est la vie dont se plaint si amèrement Madame Bovary, une vie où il ne se passe rien : « [...] et alors la série des mêmes journées recommença. / Elles allaient donc maintenant se suivre ainsi à la file, toujours pareilles, innombrables, et n'apportant rien ! Les autres existences, si plates qu'elles fussent, avaient du moins la chance d'un événement. Une aventure amenait parfois des péripéties à l'infini, et le décor changeait. Mais pour elle, rien n'arrivait, Dieu l'avait voulu ! L'avenir était un corridor tout noir, et qui avait au fond sa porte bien fermée<sup>2</sup> ».

Aucun événement, aucune péripétie, rien qui change le cours uniforme des semaines et des mois – aucun relief, aucune saillie : cet emploi figuré est tout à fait conforme au sens propre de l'adjectif *plat* « qui présente une surface plane » et « dont la surface, horizontale, est dépourvue d'ondulations, de rides, d'accidents de relief » – *terrain plat, pays plat* (Grand Robert).

« La vie est aussi plate qu'ennuyeuse et c'est bien du temps perdu », écrit le marquis de Montcalm dans une lettre datée « À Montréal, le 9 novembre 1758 », lettre adressée à M. de Bourlamaque, qui se trouve à Québec. Il dit par ailleurs : « [...] les jours pairs, je lis au coin de mon feu ; aussi ai-je entrepris la lecture de suite du Dictionnaire Encyclopédique, en sautant les articles que je ne veux pas savoir, ceux que je ne puis comprendre. Je m'observe fort sur le manger, je digère mal [...]. Il faut croire que Québec m'égayera plus, et cela ne sera pas difficile, car je m'ennuie bien<sup>1</sup> ».

## C'est ennuyant si c'est plate

>>> LUDMILA BOVET

### Pas brillant

Les exemples sont nombreux qui décrivent une conversation, un style, un écrit affligés de ce trait caractéristique, dans les ouvrages de référence : *un style correct et plat, un roman affreusement plat et prosaïque, une plate imitation*. « La conversation de Charles était plate comme un trottoir de rue » (Flaubert). « Zénon se souvenait de les avoir jadis trouvées divertissantes [des plaisanteries]; elles lui parurent maintenant assez plates » (Yourcenar)<sup>3</sup>. Voilà qui est identique aux *farces plates* d'ici. « Il en a fait une autre [lettre]... qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur quoi elle est écrite » (M<sup>me</sup> de Sévigné, lettre du 16 octobre 1676, citée dans Littré). « C'était un grand fade blondin, assez bien fait, le visage plat, l'esprit de même, parlant comme le beau Liandre » (J.-J. Rousseau, *Confessions* VI, cité dans Littré).

En revanche, les exemples où l'adjectif *plat* se rapporte à une personne sont plus rares : *un plat personnage, un plat coquin, un plat bourgeois*. « Votre Ariste m'assomme : C'est, je vous l'avouerai, le plus plat honnête homme » (Jean-Baptiste Louis Gresset, *Le méchant* (1747), cité dans Littré). Littré définit cet emploi ainsi : « Il se dit des personnes qui n'ont ni élégance ni élévation » et le Grand Robert par « sans personnalité, sans valeur », en notant que cet usage

où l'adjectif précède le nom est littéraire ou vieilli ; l'usage moderne est défini par « terne et ennuyeux » (sens voisin du précédent) : *c'est un homme, un causeur, un auteur assez plat*. Vient ensuite un renvoi aux mots *humble, obséquieux, rampant* et l'exemple : « Il est toujours très plat devant ses supérieurs ». On ne présente cependant pas de citations d'auteurs.

Henriette Dessaules est une jeune fille de Québec qui a eu quinze ans le 6 février 1875. Le soir du 3 octobre de la même année, elle écrit dans son journal : « La retraite est commencée. Je n'y suis pas encore. Le prédicateur est... plat, tout ce qu'il y a de plus plat, j'aurais pu faire, moi, un aussi bon sermon que le sien... au moins ! / Ce n'est pas cela qu'il me faudrait, ce serait de l'enlevant afin de me sortir de moi-même, de ma torpeur, de ma fatigue!<sup>4</sup> ». Ce prédicateur n'est pas doué pour l'art oratoire et la platitude de son sermon dépourvu de piquant et d'originalité n'a rien pour susciter l'exaltation d'une jeune fille en quête d'idéal.

Faut-il comprendre en plus, dans les propos d'Henriette, que le prédicateur l'a fait bâiller d'ennui ? Ce trait est-il inclus dans l'adjectif *plat* mentionné deux fois ? Ou veut-elle dire carrément qu'il endort ses auditeurs ? Pour le savoir, il faudrait l'entendre ; dirait-elle que le prédicateur est *plate* ?

### L'ennui naquit un jour de l'uniformité

Le glissement de sens qui s'est opéré pour faire de *plat* un synonyme d'*ennuyeux* dans certains contextes est facile à comprendre. Cependant, cette nuance n'a pas été relevée ailleurs qu'au Québec. Il faut dire que cet emploi appartient à un niveau de langue familier et que ses équivalents de même niveau en français de France sont des mots comme *assommant*, *barbant*, *rasant*, *mortel*, *chiant* (très familier)<sup>5</sup> qui ne sont pas d'usage courant au Québec ; c'est donc le mot *plate* qui remplit cette « niche ».

Outre les noms désignant des choses ou des personnes avec lesquels l'adjectif *plat* peut être associé, ici aussi bien qu'en français de France, il est très souvent utilisé au Québec avec le verbe *être* dans la séquence *c'est plate* et avec le verbe *trouver* dans *trouver ça plate* : « Aujourd'hui donc, en cette journée internationale des fleuristes [...], je vais vous raconter, c'est plate, une histoire d'amour qui se termine bien » (*Le Soleil*, Zoom, 14 février 2004, p. D-3). Florentine Lacasse dit, dans *Bonheur d'occasion* : « Allons-nous-en. Je trouve ça plate icitte<sup>6</sup> ».

On ne trouve pas, en français de référence, des exemples de *c'est plat*, mais bien des *c'est assommant*, *c'est barbant*, *c'est mortel*, etc.

### Un deuxième sens

*C'est plate* et *trouver quelque chose plate* permettent de mettre en évidence l'autre sens de l'adjectif *plat*, celui de « qui cause du souci, du désagrément ».

« Quand il pleut, c'est plate ». « C'est pas mal *plate* d'avoir deux blessures d'affilée comme ça » (*Le Droit*, Ottawa, *Les sports*, 17 février 2004, p. 41)<sup>7</sup>. « J'ai dit la vérité, mais c'est plate, c'est moi qui mange toute la... (censuré !) » (émission *Le Point*, Radio-Canada, 24 janvier 2005). « Ces personnes-là ont le droit de faire ce qu'elles veulent. Ce que je trouve *platte*, c'est que le gouvernement les laisse faire » (*Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, *Actualités*, 7 octobre 2003, p. 1)<sup>8</sup>.

Dans ces contextes, *c'est plate* et *trouver plate* équivalent à *c'est contrariant*, *c'est regrettable*, *c'est malheureux*, *c'est dommage* – *trouver regrettable*, *triste*, *déplorable*, etc. Ce sont là des valeurs que l'adjectif *plat* n'a pas en français de France. Ainsi une

séquence comme *je trouve ces paroles plates* peut avoir deux sens au Québec : « Je trouve ces paroles banales, sans originalité » et « je trouve ces paroles regrettables ». En France, il n'y a pas d'ambiguïté : seul le premier sens s'applique.

Au Québec, il y a ambiguïté dans certains contextes écrits quant à savoir s'il faut comprendre qu'*un film*, *un humour convenu*, *plat* est « sans qualité frappante » ou « soporifique » : « film plat, sans véritable vérité », « aucune étincelle, ni charme dans ce film convenu, plat, apparemment fait sur le pilote automatique » (*Le Droit*, 2 septembre 2000, p. A-33). « Encore un film plat qui parle de nobles aspirations et de grands sentiments » (*Voir*, 29 juin 2000, p. 70).

C'était la même question qui se posait au sujet du prédicateur décrit par Henriette Dessauls.

En revanche, la graphie *plate* ou *platte* est un indice révélateur : musique *platte*, job *platte*, soirée *platte*; cours *plate*, match *plate*, samedi soir *plate*, le jazz est *plate*. C'est encore plus clair quand *c'est plate à mort* ou *à mourir* : « Entre un chef-d'œuvre et une pièce *plate* à mourir : avons-nous l'ovation un peu trop facile ? » (*La Presse*, *Actuel*, 12 février 2004, p. 1)

Cette graphie reflète la prononciation de la consonne finale *t*, qui était générale au Québec mais qui tend à disparaître de nos jours. Ce phénomène remonte au français du Moyen Âge et « les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle recommandent encore de prononcer *il court*, *il va faire nuit*, en faisant sonner le *t* ». En français moderne, « cet état de choses ne s'est conservé que pour les noms de nombre sept et huit<sup>9</sup> ».

### Ennui : tourment insupportable, tristesse profonde

Au Québec, le synonyme de *plate* dans le niveau de langue neutre, courant mais non familier, c'est *ennuyant*. La consultation des dictionnaires français contemporains nous apprend que cette forme est vieillie ou régionale : « notamment au Canada » déclarent le Petit et le Grand Robert, « en Belgique » affirme le Petit Larousse 2000 ; personne ne mentionne la Suisse romande, et pourtant les locuteurs de cette région partagent avec la Belgique et le Canada l'honneur d'utiliser cet archaïsme, qui s'y trouve encore en concurrence avec *ennuyeux*.

*Ennuyant*, participe présent du verbe *ennuyer*, est utilisé depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, et il en va de même pour *ennuyeux*, issu de l'adjectif latin *inodiosus* « très désagréable », dont la base est le mot *odium* « haine ». Le verbe *ennuyer*, issu du bas latin *inodiare* « être odieux », a longtemps gardé son sens étymologique, très fort, de « causer des tourments, être insupportable », même si l'emploi atténué « être importun » est déjà apparu au XII<sup>e</sup> siècle ; mais il ne s'imposera qu'après le XVII<sup>e</sup> siècle. *Ennuyeux* s'est dit d'abord de ce qui est contrariant, importun, puis de ce qui procure de l'ennui, l'ennui, l'intérêt<sup>10</sup>. Cependant, il a aussi maintenu sa force originelle jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (on en trouve des exemples chez les auteurs classiques, dont Corneille et Racine), en parallèle avec des emplois atténués. Nous sommes tellement habitués à l'usage actuel qu'un exemple du XVI<sup>e</sup> siècle nous surprend : « [le] sage pilote [...], estant tourmenté de l'ennuieuse et bestiale tempeste<sup>11</sup> ». Et ces vers de Ronsard : « O quantes fois depuis votre ennuyeux départ, Solitaire et pensif ay-je seul à l'escart Erré par les rochers ! » (cité dans Littré).

### Causer des ennuis ou de l'ennui ?

La longue coexistence de deux adjectifs, *ennuyant* et *ennuyeux*, pour exprimer ces notions a conduit à des tentatives de distinction d'emploi. On aurait imaginé que l'un se spécialiserait dans le sens de « qui cause de la contrariété, du désagrément » et l'autre dans celui de « qui suscite de l'ennui ». Or, ce n'est pas ce qui ressort des dictionnaires, et l'ennui (disons-le), c'est que la plupart du temps les deux sens ne sont pas distingués dans les définitions. Par exemple, Littré définit *ennuyant* par « qui ennuie, importune, contrarie dans le moment. Cela est fort ennuyant. Quel temps ennuyant ». Et *ennuyeux* par : « Qui cause de l'ennui, d'une manière constante. Cet homme est bien ennuyeux ». Vient ensuite cette belle citation de Voltaire : « Le plus souvent ici l'on parle sans rien dire ; Et les plus ennuyeux savent s'y mieux conduire ».

### Un participe encore présent dans le sens

« Il n'y a pas d'homme qui ait assez d'esprit pour n'être jamais ennuyant », dit Littré. Et il explique ainsi la différence : « L'homme ennuyant est celui qui ennuie

par occasion ; cela est accidentel ; l'homme ennuyeux est celui qui ennuie toujours ; cela est inhérent. Un homme ennuyant peut n'être aucunement ennuyeux ».

### Le ciel nous préserve de naître génétiquement ennuyeux !

On constate que ce qui prime, c'est la distinction grammaticale entre un adjectif, *ennuyeux*, et le participe présent du verbe *ennuyer* utilisé comme adjectif : *ennuyant* = qui ennuie dans le moment. Il y a toute une différence entre ennuyer momentanément et ennuyer perpétuellement !

À l'époque où la finesse de l'esprit et les prouesses de l'éloquence étaient des qualités essentielles, les discours et les causeurs se devaient d'intéresser les auditeurs. Il n'est donc pas étonnant que les exemples des dictionnaires portent là-dessus presque en exclusivité. Dans le *Dictionnaire universel de Furetière* (1690) : « Quand Diogène voyait qu'un discours *ennuyant* étoit vers la fin, il crioit en se réjouissant, Je vois terre » (citation de Ménage). « Les longs discours sont fort *ennuyeux* ».

La septième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1878) introduit une distinction supplémentaire fort édifiante dans l'article *ennuyant* : « Il ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui ; il se dit de ce qui chagrine, qui importune ou qui contrarie actuellement. *Cela est fort ennuyant. Quel temps ennuyant* ». Sous *ennuyeux*, on lit : « qui ennuie, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement. *Temps ennuyeux, livre ennuyeux. Cet homme est bien ennuyeux* ».

La notion de « qui cause de la contrariété, du désagrément » (en parlant d'une chose) se manifeste, mais la différence temporelle persiste. On apprend aussi que le temps peut être *ennuyant* ou *ennuyeux*. Faut-il comprendre dans *quel temps ennuyant*

qu'on a affaire à une averse soudaine qui contrarie des projets de promenade immédiats ? Alors que le *temps ennuyeux* est celui qui déplaît par lui-même et nous plonge dans la torpeur ?

Les mêmes explications figurent dans le *Dictionnaire des difficultés*, édition de 1956<sup>12</sup>, avec des exemples plus précis, dont « on supporte mal un conteur ennuyeux » et « il arrive souvent dans la vie des choses fort ennuyantes ».

### Et s'il n'en reste qu'un...

Pourtant déjà en 1787, Féraud affirmait dans son *Dictionnaire critique*<sup>13</sup> : « Ennuyant et ennuyeux se disent indifféremment. Homme ennuyeux ou ennuyant. Temps ennuyeux ou ennuyant ». Et le dictionnaire de Littré (1863-1869), dont plusieurs citations figurent ci-dessus, précise à la fin de l'article *ennuyant* : « Mais le fait est que dans l'usage ces deux mots se confondent ; seulement, ennuyeux est plus usité qu'ennuyant ».

C'est ainsi que la longue et prestigieuse trajectoire du mot *ennuyant* tend peu à peu vers son déclin. L'adjectif va sortir du bon usage, ce qui ne l'empêchera pas de se maintenir, comme tout archaïsme qui se respecte, dans l'usage de beaucoup de Français, ainsi qu'en Belgique, en Suisse romande et surtout au Québec, où il est solidement implanté et nullement menacé. En effet, la concurrence de *ennuyeux* est marginale. Est-ce parce que cet adjectif est aussi utilisé ici dans un tout autre sens, celui de « qui souffre de l'absence de quelqu'un, qui est enclin à s'ennuyer », comme dans l'exemple *un enfant très ennuyeux de ses parents*<sup>14</sup> ? Littré a consigné une citation avec cet emploi ; elle date du XV<sup>e</sup> siècle : « Elle qui auparavant estoit la plus joyeuse, attendant ce que tant avoit désiré, devint triste et ennuyeuse [chagrine] ».

Le *Glossaire*, publié en 1930<sup>15</sup>, comprend une entrée *ennuyeux* : « porté à l'ennui. Ex. : je crois que je me plairai chez vous, je suis pas *ennuyeux* », mais pas d'entrée *ennuyant*. En revanche, ce mot sert à définir *plat*<sup>1</sup> : « *C'est plat* ' = c'est ennuyant, c'est sans agrément ». À la même époque, un écrivain français ne dédaigne pas d'écrire : « C'est bien ennuyant de vieillir » (1933, Martin du Gard, cité dans TLF), preuve que le mot n'a pas vieilli pour tout le monde.

Même si cette étude paraît aussi plate qu'ennuyeuse, elle n'a fait qu'effleurer la variété des significations que génère la famille d'*ennuyer*. Quant à la terminologie qui gravite autour du thème de l'ennui, c'est un sujet inépuisable.

### Notes

- 1 Dans *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis* publiés sous la direction de l'abbé H.-R. Casgrain, Québec, 1891, vol. 5, p. 273 et 274. Attestation tirée du fichier du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval, de même que celle de la note 4.
- 2 Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, 1857, première partie, chap. IX, référence dans le *Grand Robert*, 2<sup>e</sup> éd., 2001.
- 3 Citations tirées du *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978, 7 vol.
- 4 Extrait de *Fadette. Journal d'Henriette Dessaulles 1874/1880*, Montréal, Ed. Hurtubise, 1971, p. 73.
- 5 Entrée [*plate, platte*] dans Lionel Meney, *Dictionnaire québécois français*, Montréal, Guérin, 1999.
- 6 Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, chap. XXIX, p. 328 de l'éd. Stanké, 1977.
- 7 *Plate* est en italique dans le texte.
- 8 *Idem*.
- 9 E. et J. Bourciez, *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 159.
- 10 *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la dir. d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, éd. de 1998.
- 11 Voir *Québec français*, n° 135, automne 2004, p. 105.
- 12 Adolphe V. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 1956.
- 13 Abbé Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Jean Mossy Père et Fils, 1787-1788, 3 vol. Réédition : Niemeyer Verlag, 1994.
- 14 *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, Saint-Laurent (Québec), DicoRobert Inc., 1992.
- 15 *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, l'Action sociale, 1930.



RICHARD SEXTON, ENNUI (WWW.RICHARDEXTONSTUDIO.COM)